

14^{M€}

par an pour aménager les pistes cyclables
(10 M€ en maîtrise d'ouvrage départementale,
4 M€ en aide aux collectivités)

haute 
savoie
le Département

380^{KM}

de véloroutes d'intérêt départemental dont
224 km sont à ce jour réalisés ou balisés,
parmi lesquels 122 km de voies vertes

2 comités départementaux et **73** clubs soutenus - **47** clubs
de cyclisme, **2 100** licenciés - **26** clubs de cyclotourisme,
1 700 licenciés

PLAN VÉLO DÉPARTEMENTAL LA HAUTE-SAVOIE TERRE DE CYCLISME

MOBILITÉ & SPORT

LE DÉPARTEMENT SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS



haute 
savoie
le Département

Département de la Haute-Savoie
1, avenue d'Albigny
74000 Annecy
Tél. +33 (0)4 50 33 50 00



hautsavoie.fr


D'INFOS

hautsavoie.fr



PLAN VÉLO DÉPARTEMENTAL

La Haute-Savoie est une terre de cyclisme : cols de toutes catégories ou petits singles accueillent tous les pratiquants de vélo de route ou VTT, de l'athlète de haut niveau à l'amateur, à tous les âges.

Pour populariser la pratique du vélo, le Département porte une politique ambitieuse et volontaire.

Il est le premier financeur des aménagements cyclables de Haute-Savoie et le premier acteur des modes doux de déplacement. Via son schéma départemental des itinéraires cyclables, il a fait le choix de poursuivre et renforcer sa politique d'aménagement, de modernisation et de sécurisation du réseau cyclable, en s'adaptant aux besoins issus des nouvelles pratiques (stations de recharge pour les vélos à assistance électrique...).

Il soutient les manifestations sportives sur le territoire haut-savoyard. En encourageant les collectivités à candidater au Tour de France, il contribue à l'animation et à la promotion du territoire à l'international.

À travers de multiples dispositifs, le Département accompagne également financièrement les sportifs de haut niveau, les clubs et les comités. Au quotidien, il souhaite initier à la pratique du vélo tous les collégiens haut-savoyards à leur entrée en 6e, afin que le vélo fasse partie intégrante de leurs déplacements et leur mobilité.

Martial SADDIER

Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie

Lionel TARDY

Vice-président délégué aux routes et bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités, au numérique et aux anciens combattants

AXE 1 · Poursuite des aménagements cyclables —

Développement des infrastructures

- Poursuivre la réalisation du maillage cyclable structurant du territoire
- Majorer l'aide financière aux collectivités locales pour l'aménagement des infrastructures cyclables
- Accroître les abris à vélos dans les collèges et les voies cyclables aux abords des collèges

Modernisation et sécurisation du réseau cyclable

- Installer des éclairages dédiés (en tunnels et galeries paravalanches), des signalisations routières sécurisées (marquage luminescent)
- Mettre en place une signalisation spécifique vélo sur le réseau routier secondaire (pictos vélos et chevrons en bordure de chaussée, panneaux d'information...)
- Suspendre les travaux en période estivale (gravillonnage, réparations des chaussées et pose d'enduits), afin de faciliter la pratique cycliste en toute sécurité
- Implanter des bornes de recharges pour les Vélos à Assistance Électrique (VAE) sur les cols et points remarquables du territoire dès la fin 2021

AXE 2 · Animation du territoire —

Valorisation des grands événements nationaux et internationaux

- Financer l'intégralité du ticket d'inscription auprès d'ASO, pour les communes souhaitant accueillir un départ ou une arrivée du Tour de France masculin et féminin
- Co-organiser les Championnats du monde de cyclisme UCI en 2027

Accompagnement des clubs de vélo (route et VTT)

- Accompagner financièrement les clubs pour l'acquisition de vélos destinés à leurs jeunes licenciés

AXE 3 · Formation à la pratique du vélo pour tous —

Initiation des jeunes générations

- Expérimenter le dispositif « Savoir Rouler à vélo », un cycle d'apprentissage de 16 heures, auprès de 600 élèves de 6e dès la rentrée 2021, appelé à se généraliser

Soutien aux associations

- Aider les associations cyclistes intervenant dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR)